



---

**LA BIBLIOTHÈQUE  
MEMPHRÉMAGOG**

**ET LA FONDATION DE LA  
BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG**

**UNE HISTOIRE (1963 À 2000)**

---





Ici copyright de l'éditeur  
et numéro d'ISBN

Dépôt dans les bibliothèques

Texte sur les droits de reproduction à fournir.

S.V.P. fournir le matériel pour compléter cette page.



## TABLE

Préface .....	5
Mot du maire .....	9
La Austin Women's Institute et les premières années (1963-1964) .....	11
La bibliothèque déménage (1964-1971) .....	19
La bibliothèque déménage encore (1971-1979) .....	23
De la fin de l'incertitude à la permanence (1979-1985) .....	35
Une véritable bibliothèque à Magog (1985-1991) .....	43
La municipalisation et la fin d'une ère (1991-1993) .....	47
La Fondation de la Bibliothèque Memphrémagog (1993-2000) .....	51
Chronologie .....	57
Sources .....	61
Bibliographie .....	63



## PRÉFACE

La Bibliothèque Memphrémagog a traversé le cap de ses quarante ans en 2003. Peu de personnes s'en sont avisés. La Bibliothèque est aujourd'hui une institution si bien implantée tant dans le paysage de la ville que dans l'esprit de ses citoyens qu'on imagine mal Magog sans sa bibliothèque sauf lorsque des tempêtes politiques s'élèvent et qu'elle redevient soudain un enjeu politique majeur comme elle l'a souvent été au cours de ses quarante ans d'histoire. C'est ce que nous révèle sa courte histoire. On imagine mal la fragilité qu'a cependant connue cette institution pendant la majeure partie de sa vie. On imagine mal aussi la ténacité, la longanimité et le sens social des fondateurs qui à l'époque furent presque exclusivement des fondatrices, de langue anglaise de surcroît. Tout comme on imagine mal le poids qu'eurent les premiers dévoreurs de livres : les enfants.

Il ne fallait pas laisser passer les quarante ans de la Bibliothèque et laisser partir les quelques personnes toujours présentes et qui furent à son origine sans fixer leurs témoignages. Mais il fallait le faire de façon méthodique, selon une approche historique fiable. La Fondation de la Bibliothèque Memphrémagog inc., grâce aux revenus de la Fête annuelle de « La grande vente de livres » a pu retenir les services d'un stagiaire du Département d'histoire de l'Université de Sherbrooke. Monsieur Jean Léveillé, étudiant à la Maîtrise en histoire, a accepté de réaliser la tâche de faire l'histoire de la Bibliothèque et de la Fondation. Le professeur

et docteur Peter Southam a supervisé le travail de M. Léveillé. De l'avis des membres du Conseil d'administration de la Fondation qui avaient pour tâche d'accompagner M. Léveillé pendant son travail, ce dernier ne s'en est pas tenu au minimum des heures requises par son engagement. Il y a mis le temps, l'ardeur, la compétence d'un jeune en chemin vers le professionnalisme dans son métier d'historien. La parution de ce livret est sa récompense à laquelle le Conseil d'administration de la Fondation ajoute ses remerciements sincères. Compétence et agrément sont deux qualités de l'accomplissement de ce travail.

La Fondation de la Bibliothèque Memphrémagog inc. est fière de présenter à la population l'histoire de sa Bibliothèque. Le livret est de lecture agréable. Les faits s'y bousculent. Une période de la vie sociale et culturelle revient à la vie. C'était l'époque à laquelle on se réfère aujourd'hui comme l'époque de la Révolution tranquille. Tranquille la révolution? Pas tant que ça. Demandez-le aux fondatrices. Mais sous le brouhaha des agitations se profilent toujours le sens social et le souci du legs culturel à accomplir en faveur de ceux et celles qui suivront.

Le livret est présenté à toute la population magogoise de souche et à la population « rapportée », c'est-à-dire celle qui est venue depuis l'établissement de la Bibliothèque et celle qui, répondant aux poussées de son cœur, va et revient. Le livret est présenté tant aux tout-petits qui ont joué un si grand rôle dans sa naissance et sa croissance qu'aux adultes ou du moins à ceux et celles qui se pensent tels et aux aînés. Puisse la Bibliothèque devenir un élément du sentiment d'appartenance à cette ville et à sa région. Qui pourra jamais évaluer l'impact de la lecture et d'un lieu d'accès permanent à l'information dans une municipalité? Plusieurs villes sont nées en Occident à l'entour des bibliothèques des seigneurs, des grands monastères, des cathédrales. On passe vite sur le pouvoir du livre et de la lecture...ce qui n'empêche pas la connaissance d'être la clé du développement.

Finalement, en tant que président de la Fondation de la Bibliothèque Memphrémagog inc., j'adresse un sincère remerciement aux membres du Conseil d'administration qui ont mordu dans le projet, ont créé un environnement stimulant pour le travail du stagiaire-historien et qui ont voté les budgets dans l'enthousiasme.

Enfin, pour situer le livret dans la grande tradition du livre et de la lecture en Occident, il ne me reste qu'à vous dire, comme l'ange le dit à saint Augustin et comme il le raconte dans ses Confessions : « **Prends et lis** ».

*Jean-Louis Levesque*, président  
La Fondation de la Bibliothèque Memphrémagog inc.



## MOT DU MAIRE

C'est avec grand plaisir que j'ai le privilège, en tant que maire de la Ville de Magog, de vous présenter aujourd'hui un livret qui rend vivante l'histoire de la Bibliothèque municipale Memphrémagog et de sa Fondation.



Ayant eu le privilège de lire le manuscrit de ce livret, je suis persuadé que sa lecture vous permettra de prendre conscience du travail acharné que les bénévoles d'hier et d'aujourd'hui ont effectué afin que la Bibliothèque devienne un lieu de connaissance et de rencontre pour les citoyens et les citoyennes de tous les âges de notre communauté.

Cet ouvrage constitue non seulement l'histoire de nos deux institutions mais également une photographie de la vie sociale et culturelle de la population des cinquante dernières années.

Je tiens à remercier la Fondation qui, avec le concours du Département d'histoire de la Faculté des lettres et des sciences de l'Université de Sherbrooke, a pris l'initiative de réaliser cet ouvrage qui permet de mieux faire connaître l'évolution de la Bibliothèque et de sa Fondation.



Félicitations à la Fondation de la Bibliothèque et bonne  
lecture à tous les citoyens et à toutes les citoyennes de Magog.

*Marc Poulin*, maire  
Ville de Magog





## **La Austin Women's Institute et les premières années (1963-1964)**

La fin des années cinquante et le début des années soixante représentèrent pour Magog un tournant majeur; c'est en effet l'époque où, de ville mono-industrielle qu'elle est, Magog tentera de passer à un nouveau stade de son développement. Jusque là largement tributaire de la Dominion Textile, son secteur économique sera durement touché par la concurrence des produits textiles importés, de même que par les longues grèves de 1959-1960, qui auront des conséquences désastreuses pour les travailleurs<sup>1</sup>. Ceci fera en sorte de développer, chez les Magogois, une conscience de la nécessité d'une diversification économique. Pour ce faire, on cherchera à attirer de nouvelles industries manufacturières et, graduellement, à développer le secteur récréotouristique. Inutile de dire que, devant l'urgence économique de la situation, le secteur culturel était loin de constituer une priorité aux yeux du Conseil municipal. Pourtant, ailleurs dans les Cantons-de-l'Est, le réseau des bibliothèques était en pleine expansion.

En effet, des villes telles Coaticook, Rock-Island, Waterloo, Asbestos et Farnham, de moindre importance que Magog, se virent

---

1. Voir à ce sujet S. Gaudreau, *Au fil du temps : histoire de l'industrie textile à Magog*.

à cette époque dotées de bibliothèques. L'intérêt pour la lecture se manifestait cependant davantage chez la population anglophone de la région, comme en témoigne les bibliothèques de villages de North Hatley, Farnham et Sutton, qui existaient depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Les plus anciennes de ces bibliothèques publiques fonctionnaient grâce à des organismes privés, qui ne recevaient aucuns subsides gouvernementaux. On pouvait toutefois déjà parler d'une municipalisation progressive et, en ce domaine, c'était Sherbrooke qui avait montré la voie, en procédant en 1952 à la municipalisation de la Bibliothèque nationale, institution fondée en 1909, mais qui était par la suite demeurée relativement circonscrite dans son activité<sup>2</sup>. En 1956, la Bibliothèque nationale, alors devenue Bibliothèque municipale de Sherbrooke, emménagea dans le vieil édifice fédéral des Postes, rue Dufferin. Mentionnons également que la Sherbrooke Library mettait déjà – depuis 1897 – des livres français à la disposition de ses membres. Une section française avait même été inaugurée en 1947. De 1956 à 1973, les deux bibliothèques cohabitèrent séparément dans le bureau des Postes pour finalement fusionner en 1973<sup>3</sup>. Cela démontrait, encore une fois, le dynamisme particulier de la population anglophone en regard du secteur culturel.

\* \* \*

À Magog, la première requête en vue de la création d'une bibliothèque municipale aurait été faite, selon les procès-verbaux de la Ville, le 10 juin 1963, par la Jeunesse ouvrière catholique féminine<sup>4</sup>. À l'automne de la même année, avec le déménagement,

2. Le rapport annuel de 1949 de la *Bibliothèque nationale* faisait état d'un faible taux d'abonnés et déplorait le peu de fréquentation des jeunes. Voir Nicole Roberge, « La bibliothèque municipale, agent de développement littéraire et culturel de Sherbrooke », in Antoine Sirois et Agnès Bastin (dir.), *L'essor culturel de Sherbrooke et de la région*, p. 30 et suivantes.
3. *Ibid.* p. 30.
4. Réunion du Conseil municipal, p.-v., 10 juin 1963.

le 26 octobre<sup>5</sup>, du bureau de poste dans ses nouveaux locaux, d'autres organismes – l'Externat classique de Magog et le Syndicat catholique des ouvriers du textile de Magog –, reprendront l'idée de créer une bibliothèque municipale. Il sera cette fois suggéré de la loger dans ledit édifice des Postes, et, peu après, le Conseil municipal entreprendra les démarches en vue de son acquisition « afin de le reconverter en bibliothèque municipale ou pour d'autres fins municipales »<sup>6</sup>. Une fois ce projet connu, il suscitera des réactions chez de nombreuses associations – le Club des Lions, la Home and School Association, la Chambre de commerce et le Syndicat régional des professeurs catholiques de Magog, – qui lui donneront leur appui en faisant parvenir lettre sur lettre au Conseil municipal.

Initialement, ce projet paraissait donc autant supporté du côté anglophone que du côté francophone malgré le fait qu'il existait déjà deux bibliothèques francophones à Magog et que ce nouveau projet ne semblait pas répondre à un besoin manifeste chez une population majoritairement francophone et ouvrière<sup>7</sup>. Il faut cependant souligner le rôle essentiel que jouera la Austin Women's Institute dans l'éveil des besoins chez les deux communautés linguistiques.

\* \* \*

Avec le remaniement des commissions scolaires au cours des décennies cinquante et soixante et le développement du réseau d'autobus, les enfants d'Austin, qui avaient auparavant fréquenté les écoles de rangs, étaient à présent – en 1963 – éduqués à Magog. L'ancien Princess Elizabeth High School avait en effet été reconverti en école primaire à la suite de la création de la

---

5. st, *La Chronique de Magog*, 2 octobre 1963. (SHM)

6. Réunion du conseil municipal, p.-v., 10 juin 1963.

7. Voir S. Gaudreau pour une analyse de la société magogoise de l'époque.

polyvalente Alexander Galt à Lennoxville; c'est donc là que les efforts d'éducation de la AWI avaient été redirigés<sup>8</sup>. Depuis l'automne 1963 en effet, la AWI avait institué une *Story Hour* à la bibliothèque de l'école. Dans ce but, disposant d'une centaine de livres pour enfants, l'association avait engagé Mme Kenneth Martin afin de faire la lecture aux enfants en bas-âge, chaque lundi après-midi, pendant qu'ils attendaient le retour de l'unique autobus desservant Austin<sup>9</sup>. Très rapidement, ceux-ci demanderont la permission de rapporter à la maison les livres ainsi découverts. Ce sera l'amorce de ce qui deviendra vingt ans plus tard la Bibliothèque Memphrémagog.



**LA PRINCESS ELIZABETH HIGH SCHOOL EN 1952**

8. La mission première des Women's Institute, comme le stipule le *QWI Pioneers 1911-1981*, est en effet l'éducation, et plus particulièrement l'éducation aux enfants.
9. M. Mitchell, "Austin Women's Institute : Library Project", *doss. Library Project. (C.R.C.E.) et « English-language library sought for Magog »*, *MacDonald Farm Journal*, août 1964, p. 20.

Bien entendu, les étudiants disposaient déjà – avant la mise en place du projet de la AWI – d’une bibliothèque à la Princess Elizabeth High School. Cependant, puisque l’école avait jusque là servi de « High School », cette bibliothèque s’adressait davantage aux adolescents qu’aux jeunes enfants; la AWI désirait remédier à cet état de fait. Plus que cela cependant, l’Association avait l’ambition de créer éventuellement une véritable bibliothèque à Magog, qui aurait pu desservir la population anglophone de la région. Ce projet toutefois dépassait les capacités de la seule organisation, et ses membres en avaient bien conscience : ce qu’ils désiraient, c’était d’en poser les fondations, quitte à en remettre la gestion entre d’autres mains lorsque le projet deviendrait trop important. Mme Marjorie Mitchell, Mme Margaret Corbett et Mme Agnes Fischer, membres de la AWI, furent déléguées à la AWI Library et s’occupèrent aussitôt – dans les premières semaines de l’été 1964 – de recueillir les fonds et, surtout, les dons de livres nécessaires à sa réalisation. La bibliothèque était lancée.

\* \* \*

Le « Garden Party » de la AWI devint rapidement une institution pour Austin. Chaque automne, les membres de l’organisation, aidées de leur mari, sillonnaient les routes de la région pour recueillir chez des amis ou des amis d’amis tous les *white elephants*<sup>10</sup> dont ils étaient disposés à se défaire. Le butin, ramené à la vieille école de rang – quartier général de la AWI – était alors disposé sur de longues tables extérieures et, le lendemain, on procédait à la vente générale. Celle-ci, tenue au cours d’une « très longue » journée, qui incluait dîner, souper, et bingo le soir, attirait adultes et enfants de la région, ces derniers, munis de leurs maigres économies, se faufilant entre les tables, à la recherche d’un cadeau à offrir à leur mère, frère, sœur... ou à

---

10. Il s’agissait d’objets divers, encore en bonne condition, dont les gens ne voulaient plus.

leur père, occupé pendant ce temps à jouer au cinq-cent dans la pièce du fond. De cette façon, bon an mal an, la AWI recueillait près de 3 000 \$. C'est de cette manière qu'elle récoltera les fonds nécessaires au projet de bibliothèque. Mais l'Association continuait de s'impliquer dans diverses œuvres charitables; l'argent recueilli ne pouvait donc être consacré en totalité à la bibliothèque et on dut donc faire appel à la générosité du public.

À la mi-juin 1964, une fois acquises les fournitures nécessaires à l'entretien des livres, le comité en charge du projet s'aperçut qu'il restait à peine de quoi faire l'acquisition de quelques volumes; heureusement, les dons de livres commencèrent à affluer, et ce fut presque entièrement grâce à eux que la première bibliothèque fut montée<sup>11</sup>. On mit également à profit les services offerts par la McLennan Travelling Library, une sorte de *bookmobile* affiliée à l'Université McGill qui, par rails et par routes, desservait les populations anglophones des régions rurales. Le 2 juillet 1964 donc, avec plus d'un millier de volumes catalogués, la Austin Women's Institute Library ouvrait ses portes, toujours située dans les locaux de la bibliothèque de la Princess Elizabeth High School. Mme Irma McKelvey, qui sera gérante de la bibliothèque durant de très nombreuses années, sera la première personne à en devenir membre.

\* \* \*

Au mois d'août, soit à peine un mois après son ouverture officielle, la AWI Library comptait déjà 90 membres, pour la moitié des enfants de moins de seize ans<sup>12</sup>. En comptabilisant depuis l'implantation de la *Story Hour* en novembre 1963, plus

---

11. « Austin Women's Institute : Library Project », *doss.* 1970-1974 (C.R.C.E.).

12. M. Mitchell, « Austin Women's Institute : Library Project », *doss.* Library Project. (C.R.C.E.)

de 1 500 volumes avaient été empruntés<sup>13</sup>; un engouement certain pour la bibliothèque se manifestait donc, surtout chez les enfants pour qui elle avait été d'abord créée. En fait, ce furent ces derniers qui décidèrent de l'évolution de la bibliothèque.

On sait en effet que, au départ, la AWI Library comptait répondre à un besoin existant du côté anglophone. Cependant, très tôt, les enfants francophones réclameront de pouvoir emprunter des livres en français; la AWI entreprendra donc d'en louer à Montréal (sans doute à l'Université McGill), mais cette pratique sera rapidement discontinuée parce que trop onéreuse. On décidera plutôt d'attribuer des fonds spécifiques à l'achat de livres français puisque, du côté francophone, les dons étaient rares.

La majorité des dons de livres, malgré le fait que la AWI, collaborant avec des associations francophones, les sollicitera autant du côté francophone qu'anglophone, sera surtout le fait des anglophones de la région. Ce fait sera souvent occulté plus tard lorsqu'on adressera reproche à la Bibliothèque Memphrémagog Library de s'adresser davantage à la minorité anglaise qu'à la majorité francophone. Fonctionnant avec un budget limité durant de nombreuses années, la Bibliothèque devait en effet, pour renouveler sa collection, compter sur les dons de livres; il est donc compréhensible que la population anglophone ait disposé d'un choix plus important puisqu'elle donnait davantage.

---

13. « Entrée et sorties de livres, 1963-1966 », *doss.* Gestion de la collection de livres, PR002/C.1. (SHM)



## **La bibliothèque déménage (1964-1971)**

Le 8 avril 1964, la Ville de Magog procédait, par le règlement 450, à l'achat de l'ancien bureau de poste auprès de la Corporation de disposition des biens de la Couronne<sup>14</sup>. Croyant d'abord en faire l'acquisition sans rien déboursier, le Conseil municipal se résoudra finalement à verser les 20 000 \$ demandés par la CDBC. La Ville disposait à présent d'un endroit qui aurait pu parfaitement convenir à l'implantation d'une bibliothèque municipale. Il n'était pas dit, cependant, que Magog était prête à gérer un tel projet.

Pour comprendre les hésitations de la Ville, il faut se rappeler à quoi celle-ci ressemblait alors. C'était avant tout, même si elle comptait à peu près le même nombre d'habitants qu'aujourd'hui, une petite ville de province. Sortant tout juste des grands conflits du textile de 1959-1960, le Conseil municipal, avec M. Ernest Simard à sa tête, restait très proche de la base ouvrière qui l'avait porté au pouvoir, et on peut douter qu'un projet de bibliothèque ait constitué une priorité aux yeux des élus, malgré le fait qu'au moins une association ouvrière (le « SCOTM ») l'ait appuyé. Nombre d'autres associations cependant, nous l'avons vu, faisaient pression auprès de la Ville; aussi, lorsque le projet de la AWI fut connu du Conseil municipal, on songea tout naturellement

---

14. Réunion du Conseil municipal, p.-v., 8 avril 1964.

à offrir à la AWI de déménager sa bibliothèque dans l'ancien bureau de poste, d'autant plus que la direction de la Princess Elizabeth High School avait informé l'organisation que les locaux qu'elle utilisait ne seraient plus disponibles à l'automne. D'une pierre deux coups donc. Le Conseil municipal répondait aux demandes des associations tout en évitant les dépenses – et les complications de gestion – qu'aurait amené l'établissement d'une bibliothèque municipale. On peut le dire; le projet de la AWI tombait à point.

C'est au mois de septembre 1964 donc que la AWI Library déménage dans l'édifice de l'ancien bureau de poste. Ses installations, encore modestes, pourront, à présent qu'elle dispose de locaux adéquats, croître de manière remarquable, du moins jusqu'à ce que la Ville ne décide, en 1971, de chasser la AWI de ses locaux et de revendre l'édifice.

\* \* \*

Si, les premières années, la Ville n'accorde aucune subvention à la AWI Library, elle procédera tout de même à certains travaux nécessaires et défraiera les coûts des services municipaux. Ainsi, en 1964, le Conseil municipal fera rénover les locaux de l'ancien bureau de poste et, l'année suivante, les fera repeindre, le tout pour un peu moins de 8 000 \$<sup>15</sup>. En 1966, la AWI Library possédait une collection de 5 000 volumes catalogués et autant entreposés. Ses prêts annuels totalisaient près de 7 000 volumes et environ 200 membres, la plupart des enfants profitaient de ses services. Avec l'autorisation « permanente »<sup>16</sup> d'occuper l'ancien bureau de poste, la AWI songeait déjà, en 1966, à remettre entre d'autres mains la gestion de la Bibliothèque. Une réunion sera convoquée à cet effet par Mme Frances Hopps mais,

---

15. Réunion du conseil municipal, p.-v., 21 décembre 1964 et 3 juin 1965.

16. L'autorisation permanente est mentionnée dans le « Bibliothèque de Magog » de F. Hopps, mais nous n'avons pu en retrouver traces ailleurs.

en l'absence des archives de la AWI, il est impossible de savoir ce qui advint à cette occasion<sup>17</sup>. Ce qui est certain toutefois, c'est que la AWI et les bénévoles redoubleront d'efforts pour continuer d'offrir les services d'une véritable bibliothèque à la population de Magog.



**L'ANCIEN BUREAU DE POSTE DE MAGOG OÙ LOGEA LA BIBLIOTHÈQUE.  
IL FUT DÉMOLI EN 1971.**

17. F. Hopps, « Bibliothèque de Magog », 7 septembre 1966, *doss.* 1970-1974 (C.R.C.E.).



## La bibliothèque déménage encore (1971-1979)

À l'été de 1971 – le 21 juin pour être exact – la Austin Women's Institute convoquait une réunion à la salle paroissiale de l'Église St.Luke afin de remettre la direction de la AWI Library entre les mains d'un comité « more representative of the membership<sup>18</sup> ». Pour de nombreuses raisons, dont la moindre n'était sans doute pas la démolition prochaine de l'ancien bureau de poste, la AWI considérait le moment bien choisi pour procéder à cette transition. Avec les années, la bibliothèque s'était en effet considérablement développée. À la convocation de la réunion, c'était plus de 40 000 volumes qui en sortaient annuellement, en plus du service d'échange d'éditions *paperback*<sup>19</sup>. L'ampleur du projet dépassait maintenant les capacités de l'organisation, même en tenant compte de l'aide des nombreux bénévoles<sup>20</sup>.

Il a été dit que le Conseil municipal avait pris la décision de revendre l'édifice où logeait la AWI Library. Cela fut fait en 1971. Pour le somme de 40 000 \$, l'acheteur, le Marché J.A. Choquette, acquit le terrain pour en faire un stationnement. Afin que la AWI

18. « Austin Women's Institute Library Committee », *doss.* Liste des présidents (S.H.M.).

19. Note manuscrite, *doss.* 1971 (C.R.C.E.).

20. Entre autres, Mme Irma McKelvey, gérante de la Bibliothèque, donnait environ 27 h/ sem. de son temps, et ce, des débuts de la Bibliothèque en 1963 jusqu'à sa « retraite » en 1973.

Library puisse trouver de nouveaux locaux, la Ville accepta de verser une subvention annuelle – initialement prévue pour trois ans – d’un montant de 1 000 \$. Il était cependant entendu que l’organisation devrait désormais défrayer les coûts des services municipaux, ce qui réduisait d’autant la subvention.

Lors de la convocation de la réunion à l’été 1971, ayant profité de la permission du Marché J.A. Choquette de continuer de loger, pour quelques mois, à l’ancien bureau de poste, il était déjà entendu que la bibliothèque déménagerait au 62 de la rue Principale Ouest. Il s’agissait du sous-sol d’un immeuble appartenant à M. Georges Girard, un homme d’affaires de la région, qui avait accepté – à titre gracieux – de mettre des locaux à la disposition de la bibliothèque. Ces locaux, s’ils étaient moins spacieux et moins bien situés que les anciens, assuraient néanmoins la survie de l’institution. M. Girard, élu à la tête du comité de citoyens qui prit en charge la bibliothèque, entreprit les démarches en vue d’obtenir les lettres patentes qui en ferait une corporation. Officiellement constituée le 12 octobre 1971, celle-ci prit le nom de Bibliothèque Memphrémagog, Memphremagog Library inc., puis de Bibliothèque Memphrémagog Library inc.<sup>21</sup> Peu après, la nouvelle corporation tenait sa première réunion annuelle. Depuis 1963, plus de 125 000 volumes étaient alors passés entre les mains des Magogois.

Au soir du 22 septembre 1971 donc, après que les quelque 20 000 volumes qu’elle comptait alors aient été déménagés par de nombreux bénévoles, la Bibliothèque Memphrémagog Library ouvrait ses portes, cette fois située un peu plus bas sur la rue Principale. Les nouveaux locaux cependant, exigus, seront bientôt remplis à capacité; mais qu’à cela ne tienne! Dès l’année fiscale 1972-1973, les emprunts auront retrouvé et même dépassé leur niveau d’antan<sup>22</sup>.

\* \* \*

21. Lettres patentes, *doss.* 1971. (C.R.C.E.) et « A Brief History of la Bibliothèque Memphrémagog Library Inc. », juin 1975, *doss.* Historique. (C.R.C.E.).

22. Note manuscrite, *doss.* 1975 (C.R.C.E.).

Une des premières décisions entérinée par le conseil des directeurs nouvellement formé fut, en mai 1972, d'augmenter le prix de la carte de membre. En effet, cette année-là, le coût des abonnements juniors passait de 0,50 \$ à 1 \$<sup>23</sup>. Cette augmentation – qui peut nous paraître infime – fit tout de même en sorte d'augmenter le budget de fonctionnement de la Bibliothèque de près de 10 %<sup>24</sup>; c'est dire jusqu'à quel point cette dernière fonctionnait avec un budget limité. Jusqu'en 1980 en effet, année où elle recevra sa première subvention provinciale, la Bibliothèque, en dehors de la subvention municipale, ne pouvait compter que sur des levées de fonds occasionnelles auprès de la population, ou encore sur l'augmentation du prix des livres et, surtout, pour répondre aux besoins grandissants de la population. Comme la Ville, du moins, jusqu'à la construction de l'actuelle bibliothèque en 1985, sera parcimonieuse dans l'attribution de ses subventions, le conseil des directeurs devra recourir de nombreuses fois à ces moyens; ce qui sera fait avec de plus en plus de répugnance à mesure que les années passeront.

En 1971, les fonds totaux transférés par la AWI à la nouvelle corporation se chiffraient à environ 2 000 \$<sup>25</sup>, la subvention de la Ville représentait donc une part essentielle du budget de la Bibliothèque. Les directeurs, cependant, la jugeront insuffisante; tout naturellement, ils voudront profiter des subventions accordées aux bibliothèques par le ministère des Affaires culturelles du Québec. Le MAC, cependant, depuis janvier 1964, avait mis en place une politique très stricte regardant l'attribution de ses subventions : pas de subvention sans municipalisation. Comme, à Magog, la

---

23. Réunion ordinaire, p.-v., 29 mai 1972, *doss.* 1970-1974 (C.R.C.E.).

24. « Ledger, grand journal », 1971-1972, *doss.* Documents financiers, PR002/A 4.2 (S.H.M.).

25. *Ibid.*

municipalisation impliquait des coûts supplémentaires<sup>26</sup>, et comme le Conseil municipal ne faisait pas montre alors d'un enthousiasme très grand pour la Bibliothèque, la question de subvention provinciale fut pour le moment mise de côté.

\* \* \*

Depuis ses débuts, la Bibliothèque était entièrement opérée par des bénévoles. Non seulement le conseil des directeurs était-il composé de volontaires, mais les « employés » eux-mêmes n'avaient jamais été rémunérés. Mme Irma McKelvey, entre autres, gérante à la Bibliothèque depuis 1963, travaillait sans relâche à assurer la continuité de la bonne gestion. Lorsque, en 1972, Mme McKelvey exprimera le désir de prendre sa « retraite », les membres directeurs s'apercevront jusqu'à quel point elle leur était essentielle; malgré une augmentation de la subvention municipale, la Bibliothèque n'aura en effet pas les moyens d'engager une employée pour accomplir les mêmes tâches que Mme McKelvey. Les membres directeurs multiplieront donc les tentatives pour obtenir plus d'argent de la Ville et la démission de Mme McKelvey sera refusée – bien entendu –avec l'accord de la principale intéressée.

C'est à l'automne de 1972 que les membres du conseil municipal, de même que le secrétaire-trésorier de la Ville et M. Jacques Langevin, représentant du MAC, avaient été invités à venir voir la Bibliothèque en activité. De cette visite avait résulté, pour

---

26. Une Bibliothèque municipale aurait en effet dû être subventionnée, par la Ville, à 0,50 \$ par habitant (alors qu'elle l'était à 0,08 \$ par habitant). De même, selon les normes du MAC, une bibliothèque municipale n'aurait pas pu charger un quelconque montant pour les abonnements; ce qui, du coup, éliminerait sa principale source de revenu. On craignait aussi, du côté de la Ville comme de celui du conseil des directeurs, que la municipalisation ne provoque une « désertion » des bénévoles, bénévoles qui, en fait de temps donné, représentaient alors l'équivalent de deux employés à plein temps. Cependant, on peut s'interroger sur les motifs réels de la Ville lorsque l'on sait qu'elle dépensait à l'époque plus de 98 000 \$ pour ses « services récréatifs ».

la Bibliothèque, une augmentation de sa subvention, qui doubla pour passer, en 1973, de 1 000 \$ à 2 000 \$ en 1973<sup>27</sup>. Cette somme cependant, il a été dit, n'était pas suffisante pour permettre l'embauche d'une employée à plein temps. Lorsque M. Paul-René Gilbert, futur maire de Magog, prendra la tête du conseil des directeurs à l'été 1973, il tentera aussitôt de remédier à cet état de fait, cette fois en faisant appel à la population.

En août 1973, à la suite d'une résolution adoptée le 9 juillet précédent, une lettre sera en effet expédiée « aux membres ou parents d'un membre »<sup>28</sup> afin qu'ils appuient, en signant une pétition à cet effet, la demande d'un octroi de 5 000 \$ adressée à la Ville. Ces 5 000 \$ permettraient à la Bibliothèque d'engager une première employée rémunérée, et, également, permettrait à Mme McKelvey de prendre une retraite bien méritée. La pétition – de près de 2 000 signatures – sera présentée au Conseil municipal le 1<sup>er</sup> novembre de cette année-là. Le 9, les membres dudit Conseil municipal feront parvenir aux directeurs de la Bibliothèque une lettre confirmant l'obtention, pour l'année 1974, des 5 000 \$ demandés<sup>29</sup>. Sans doute un peu agacé par leurs méthodes, le Conseil municipal fera promettre aux directeurs de la bibliothèque de « ne plus revenir à la charge »<sup>30</sup>. Promesse qui ne sera pas tenue.

Les 5 000 \$ accordés, Mme McKelvey pensait à présent pouvoir souffler un peu; à l'automne, elle fera donc parvenir sa lettre de démission au conseil des directeurs... qui la refusera de nouveau! On lui demandera en effet de rester en poste jusqu'à ce qu'une remplaçante lui soit trouvée. Mme McKelvey acceptera de bon

---

27. « Suites à l'assemblée du 6 novembre » *doss.* 1972 (C.R.C.E.).

28. Lettre reproduite, « Aux membres ou parents d'un membres », août 1973, *doss.* 1970-1974 (C.R.C.E.).

29. Jean-Paul Lange, lettre reproduite, *doss.* 1970-1974 (C.R.C.E.).

30. « Ça vaut bien un petit quelque chose », *Le Progrès de Magog*, 9 juillet 1975, *doss.* Clippings (C.R.C.E.).

cœur, et, lorsque Mme Smith sera finalement engagée au début de 1974, elle continuera même de donner un coup de main de temps à autre.

Cette année 1974 sera une année qui, pour la Bibliothèque, marquera un tournant. D'abord, la première employée rémunérée, Mme Penny Smith, est engagée le 25 janvier. Aidée de six ou sept bénévoles – dont des membres juniors – elle assumera désormais les fonctions de Mme McKelvey. C'est également en 1974 que la première vente de livres usagés, qui deviendra rapidement une institution à Magog, sera tenue par la Bibliothèque. Le 3 juillet 1974 en effet, on discutera de la possibilité, devant la répugnance de plus en plus grande des directeurs de procéder à des levées de fonds, de tenir une vente de livres. Il est toutefois dit que « [...] a generally pessimistic attitude was shown towards the idea » et aucune décision ne sera prise; la vente aura toutefois lieu à la fin du mois d'août, amassant une somme de 362 50 \$<sup>31</sup> –, ce qui sera jugé comme tout à fait satisfaisant par les directeurs. Autre tournant majeur de cette année, Mme Henrietta Katherine Milne, membre du conseil depuis 1971, en prendra la présidence pour ne la quitter qu'en 1991, soit dix-sept ans plus tard.

\* \* \*

Membre de la AWI, et, donc, assurant depuis 1971 la continuité du projet, Mme Milne fut véritablement celle qui travailla à faire de la Bibliothèque Memphrémagog une bibliothèque digne de ce nom. Lorsque, en 1974, M. Gilbert démissionna du conseil des directeurs afin de se consacrer à sa carrière politique, Mme Milne, aidée entre autres de M. Ogilvy Leslie, trésorier du conseil, et de M. Étienne Gérin, un notaire de Magog, mena de front une bataille qui la mit bien souvent en butte avec les décisions de la Ville.

---

31. Réunion ordinaire, p.-v., 3 juillet 1975 (C.R.C.E.).

À cette époque, la Ville de Magog était en effet désireuse de développer cette nouvelle vocation touristique qu'elle se découvrait; ses investissements dans les activités dites culturelles étaient donc bien souvent limités à celles qui présentaient un intérêt certain pour le volet touristique, que ce soit les sports ou les concerts publics, ou d'autres événements davantage susceptibles que la Bibliothèque d'intéresser les visiteurs. Cette lutte contre « l'indifférence » municipale sera une constante jusqu'en 1985, et Mme Milne s'y impliquera plus que quiconque.

\* \* \*

Continuant, malgré leur promesse, de demander chaque année à la Ville une augmentation de leur subvention, les directeurs de la Bibliothèque n'en abandonneront pas pour autant leurs démarches auprès du MAC. Peine perdue cependant; une nouvelle politique gouvernementale, cette fois datée du 1<sup>er</sup> avril 1975, stipule que le Ministère n'accorde de subventions aux bibliothèques non municipalisées seulement si elles en recevaient déjà avant 1964<sup>32</sup>. La Ville, quant à elle, aura la mauvaise idée de justifier ses refus par « l'augmentation vertigineuse du montant accordé à diverses associations et groupes sportifs »<sup>33</sup>. Il n'en fallait pas plus pour que les directeurs, Mme Milne à leur tête, ne redoublent d'effort pour finalement obtenir, en 1977, une maigre augmentation de 1 000 \$. Mais, à cette époque, les choses avaient changé du tout au tout pour la Bibliothèque.

Début 1975, l'Association des retraités de Magog faisait une offre aux directeurs de la Bibliothèque; l'ancien couvent des

---

32. Citation de « Règlement de la Commission des Bibliothèques Publiques du Québec concernant l'attribution et le calcul des subventions », dans réunion ordinaire, pv, 26 février 1975, doss. 1975 (C.R.C.E.).

33. J.-P. Lange, lettre reproduite, 12 décembre 1974, doss. 1970-1974 (C.R.C.E.).

Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus avait depuis peu été transformé en centre communautaire, et la gestion de celui-ci était échue à l'Association. Des locaux, plus spacieux, plus agréables que ceux de la rue Principale, et, surtout, donnant directement sur la rue Merry Nord, étaient disponibles; l'Association suggéra que la Bibliothèque y loge. Mais voilà, les locaux actuels de la Bibliothèque, bien que « minables »<sup>34</sup> selon les mots même de Mme Milne, n'en étaient pas moins totalement gratuits. L'Association, quant à elle, demandait un loyer – modeste – qui cependant ne pouvait être directement absorbé par la Bibliothèque. On s'adressa donc une fois de plus à la Ville.

Les locaux présentement occupés, plaidaient les directeurs, étaient utilisés à plus de 100 % de leurs capacités. Les étagères, qui ceinturaient les pièces, étaient bourrées au-delà du raisonnable, et il n'existait aucune pièce où les enfants auraient pu lire sur place. Ils demandaient donc à la Ville d'absorber le coût du logement au centre communautaire – soit 150 \$ par mois – et, également, d'accorder un supplément de 1 200 \$, pour que la Bibliothèque puisse engager une assistante à Mme Smith qui ne suffisait plus à la tâche. Le tout porterait la subvention de la Ville à 8 000 \$. Celle-ci refusera, arguant qu'une augmentation de la subvention « résulterait en des salaires plus élevés et moins de bénévoles, provoquant ainsi des subventions plus élevées<sup>35</sup> ». La Bibliothèque doit donc signifier à l'Association des retraités qu'elle ne peut profiter de son offre. L'histoire cependant ne s'arrête pas là.

À l'automne de l'année suivante, Georges Girard inc., l'entreprise de M. Girard, fait faillite; l'immeuble où loge la Bibliothèque est saisi et la Bibliothèque est menacée de se retrouver à la rue. Le 6 décembre en effet, les membres directeurs

---

34. Lettre reproduite adressée à la Commission de la langue française, 28 janvier 1982, *doss.* 1982 (C.R.C.E.).

35. Lettre reproduite, Jean-Paul Lange, 15 mars 1975, *doss.* 1975 (C.R.C.E.).

recevront avis de libérer les locaux d'ici trente jours; les volumes pourront rester entreposés sur place, écrit M. Girard, mais comme le chauffage sera coupé, il n'est pas question pour la Bibliothèque de poursuivre ses services<sup>36</sup>. Pour la première fois depuis 1964, on craint que la Bibliothèque ne doive fermer; heureusement, une entente sera conclue entre les membres directeurs et M. Girard. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 1976, un loyer de 100 \$ – soit à peine 25 \$ de moins que le loyer finalement proposé par l'Association des retraités – est versé. Un peu plus d'un an après avoir été obligé de refuser, faute d'argent, des locaux plus spacieux, voilà que la Bibliothèque est obligée de déboursier simplement pour conserver ses locaux actuels. La Ville, férocement talonnée, promettra finalement, à la fin de 1976 – pour l'année 1978 – les 8 000 \$ demandés un an et demi auparavant. Restait cependant à passer à travers 1977.

Pour l'année 1977 en effet, la subvention de la Bibliothèque était passé à 6 000 \$<sup>37</sup>, soit une augmentation de 1 000 \$. Le seul loyer de la Bibliothèque cependant impliquait des dépenses supplémentaires de 1 200 \$. Répugnants, nous l'avons dit, à procéder à des levées de fonds parmi la population, les membres directeurs se résoudre à voter, encore une fois, l'augmentation des coûts d'abonnement. La mesure aura cette fois des conséquences désastreuses pour la Bibliothèque.

\* \* \*

Entre 1972 et 1977, soit en cinq ans, le coût des abonnements à la Bibliothèque avait tout juste doublé. En 1977, les coûts doubleront à nouveau. Passant de 2 à 4 \$ pour les membres juniors, de 4 à 8 \$ pour les adultes, et de 10 à 20 \$ pour les abonnements de famille, cette augmentation fera en sorte que le nombre des

---

36. Réunion ordinaire, p.-v.. 9 décembre, *doss.* Minutes (documents annexés) (C.R.C.E.).

37. Lettre reproduite, janvier 1977, *doss.* 1977 (C.R.C.E.).

abonnements chutera de façon dramatique durant les premiers mois de l'année 1977<sup>38</sup>. Des plus ou moins 785 membres que la Bibliothèque comptait en 1976, il n'en restera plus, à la fin de l'année fiscale 1977, que 577. Comparativement, dans le mois de janvier 1977 par rapport à celui de 1978, les abonnements juniors seront réduits de près de 50 %, ce qui consternerait les membres directeurs puisque la Bibliothèque, on le sait, avait été fondée justement pour que ces jeunes aient l'opportunité de lire. Les directeurs s'interrogeront alors sur la raison d'être de la Bibliothèque. M. Douglas exprimera ce questionnement en ces termes :

[...] service to the junior members represented a de facto priority to which most of the Library's three-fold growth of expenditure over the past four years could be attributed, and for which the junior members could not be expected to pay. If this view were [sic] valid, it would substantiate the argument that a recognized community service calls for a commitment of adequate public support as a condition of continuity<sup>39</sup>.

C'était donc signifier clairement que la Ville devrait désormais s'impliquer de façon adéquate dans le support, et peut-être dans la gestion, de la Bibliothèque.

\* \* \*

Tirant véritablement le diable par la queue, la Bibliothèque réussira malgré tout à terminer l'année fiscale 1977 sans déficit. Au 31 août 1977 toutefois, le fonds de réserve dont elle avait été dotée en 1971 sera pour la première fois réduit à rien; les membres directeurs, pendant les derniers mois de l'année courante, ne disposeront plus d'aucune marge de manœuvre; on se résoudra à adopter des mesures draconiennes. Ainsi, pour le reste de l'année

---

38. Note manuscrite, *doss.* Statistiques (C.R.C.E.).

39. Réunion ordinaire, p.-v., 6 juin 1977, *doss.* Minutes (trois documents annexés) (C.R.C.E.).

– soit quatre mois – il n’y aura plus d’achats de livres, et on soumettra l’idée de réduire les heures d’ouverture, proposition qui sera toutefois rejetée<sup>40</sup>. Heureusement, la AWI, toujours fidèle au projet qu’elle avait implanté, fera don de 1 000 \$ à la Bibliothèque au mois de novembre<sup>41</sup>. Cette somme permettra de renflouer quelque peu le fonds de réserve et de procéder à l’achat de livres. La situation, cependant, restait à ce point fragile que les journaux titrèrent, dans les derniers jours de l’année, la fermeture possible de la Bibliothèque; cette nouvelle fut aussitôt démentie par les membres directeurs, qui craignaient que la Ville n’en soit effarouchée et qu’elle ne revienne sur sa parole. Mais le premier versement de la subvention municipale eut lieu comme prévu et, en 1978, la Bibliothèque se retrouvait pour la première fois dans une situation financière où elle disposerait désormais d’une certaine marge de manœuvre.

Avec la saisie de l’immeuble où logeait la Bibliothèque – qui sera plus tard transmuée en « saisie partielle » –, le nouveau propriétaire en viendrait éventuellement à se manifester. La Bibliothèque n’étant liée par aucune entente formelle (l’entente avec M. Girard avait été verbale), ce dernier aurait alors beau jeu de revenir sur les accords précédents; heureusement, à l’été 1977, les membres directeurs recevaient confirmation qu’ils pouvaient continuer d’occuper, presque aux mêmes conditions qu’auparavant (le loyer serait augmenté à 125 \$) leurs locaux actuels. Le propriétaire acceptait même de mettre à leur disposition une pièce auparavant fermée qui fut rapidement transformée en salle de lecture pour enfants. Un geste qui fut apprécié autant des directeurs que des enfants.

\* \* \*

---

40. Réunion ordinaire, p.-v., 6 septembre 1972, *doss.* Minutes (documents annexés) (C.R.C.E.).

41. Réunion ordinaire, p.-v., 3 novembre 1972, *doss.* Minutes (documents annexés) (C.R.C.E.).

On le voit, la question financière demeura longtemps la préoccupation obligée des directeurs de la Bibliothèque. À partir de 1978 toutefois, bien que les finances demeureront – évidemment – un aspect essentiel de la gestion, la Bibliothèque disposera d’une certaine marge de manœuvre<sup>42</sup> qui lui permettra, l’année suivante, de s’attaquer à des questions qui demandaient réponse depuis 1971.

---

42. Elle disposera ainsi, à la fin de l’année 1978, d’un surplus de 3 000 \$, chose impensable seulement quelques années auparavant.

## De la fin de l'incertitude à la permanence (1979-1985)

L'année 1979 s'annonce sous de bons auspices pour la Bibliothèque. Le ministre des Affaires culturelles de l'époque, en effet, se rendra à Magog au mois de janvier. Son allocution, présentée à l'hôtel de ville, n'est pas tendre pour les priorités du Conseil municipal: « [...] quand une municipalité s'intéresse à la culture, dit-il, on commence par une bibliothèque<sup>43</sup>. Des subventions, rappelle t-il, sont disponibles au Ministère; suffit pour cela que la Ville s'implique davantage et procède à la municipalisation de sa bibliothèque ». Ce genre de reconnaissance officielle, il va sans dire, sera très utile aux membres directeurs lorsque viendra le temps d'appuyer leurs revendications. Cependant, ni d'un côté ni de l'autre, la municipalisation n'apparaît comme un objectif à tous prix. La subvention du MAC aurait toutefois été la bienvenue; un fait nouveau cependant, remisera pour un temps la question de la municipalisation.

---

43. « À Magog, on est toujours en arrière des autres », *Le Progrès de Magog*, 31 janvier 1979, *doss. Clippings* (C.R.C.E.).

Cette année-là en effet, désireux de rattraper « un retard de soixante ans »<sup>44</sup>, le MAC assouplira sa politique regardant les bibliothèques. Si, jusque là, il n'était pas question de subventionner sans qu'il y ait municipalisation, le Ministère, entendant doter d'une bibliothèque toutes les municipalités de plus de 5 000 habitants « d'ici 1984 »<sup>45</sup>, accordera à la Bibliothèque ses premiers subsides gouvernementaux; 4 865 \$ viendront du coup s'ajouter au budget de la Bibliothèque. Comme si cela n'était pas suffisant – et apparemment, ce ne l'était pas – la Ville augmentera sa subvention à 10 000\$. Les années de vache maigre étaient bien finies pour la Bibliothèque; on pouvait maintenant s'attaquer à la question qui restait en suspens depuis – celle des locaux.

\* \* \*

En 1980, la Bibliothèque comptait quelque 14 000 volumes catalogués, en plus des milliers d'autres entreposés dans le « caveau ». Après le départ de Mme Smith en 1978, une seconde employée, Mme Barbara Langlois, avait été engagée. Celle-ci, ainsi que Mme Cooke qui travaillait déjà à la Bibliothèque depuis de nombreuses années, composaient tout le personnel, alors que les prêts annuels se chiffraient à plus de 40 000. Dans les conditions actuelles, ce chiffre représentait un maximum, bien que le nombre de membres n'avait toujours pas retrouvé son niveau de 1976. Déménager s'avérait donc essentiel si l'on désirait que la Bibliothèque continue de croître. Les directeurs chercheront à profiter des opportunités qui s'offriront.

---

44. À la fin de 1973, il y avait 110 bibliothèques municipales au Québec contre 557 en Ontario et le gouvernement injectait 7 millions par an de subventions comparativement à 42 millions. Tout cela, pour une population, au Québec, inférieure d'à peine 12 % par rapport à celle de l'Ontario. (« 60 years behind, librarians claims of Quebec system », *The Gazette*, 9 novembre 1973, *doss.* Clippings (C.R.C.E.).

45. nm, «Notes on the policy of the MAC », *doss.* 1979 (C.R.C.E.).

Ainsi, en 1981, la Caisse populaire Desjardins Saint-Patrice qui, à maintes reprises, était venue en aide à la Bibliothèque, fera l'acquisition de la « Maison Jackson », située juste à côté. On s'empressera de suggérer au gérant d'y déménager la Bibliothèque, mais le projet n'aboutira pas. Toujours en 1981, la Princess Elizabeth High School proposera à la Bibliothèque de loger dans des locaux de la polyvalente. Cette possibilité, toutefois, sera rejetée à l'unanimité; les membres directeurs craignaient en effet que la Bibliothèque ne profite plus qu'aux étudiants. Devant ces alternatives qui n'aboutissaient pas, le conseil des directeurs caressa le projet – un peu fou – de procéder à la construction d'un nouveau bâtiment qui pourrait abriter la Bibliothèque. Les choses se précipiteront à partir de 1982.

\* \* \*

À Magog sera en effet année préélectorale en 1982; M. Denis Lacasse, impliqué dans la course aux élections puisque, à l'époque, il était en charge du Comité des loisirs et de la culture, promettra à l'automne – un peu hâtivement – de travailler à la réalisation d'une bibliothèque municipale. Son projet (les membres directeurs l'apprendront par les journaux) consistait à fusionner la Bibliothèque Memphrémagog Library avec la bibliothèque de la polyvalente La Ruche; de même avaient-ils rejeté le projet de la Princess Elizabeth High School, de même les membres directeurs feront de celui-ci<sup>46</sup>. Un dialogue s'engagera cependant avec M. Lacasse. Celui-ci, en effet, prêt à négocier, tiendra sa promesse de travailler à la création d'une véritable bibliothèque, et l'idée d'en construire une fera lentement son chemin. Certaines des sorties de M. Lacasse toutefois profileront déjà les conflits qui, lors de la première phase de la municipalisation en 1991, éclateront au grand jour.

---

46. Réunion spéciale, p.-v., 11 janvier 1983, *doss.* 1983 (C.R.C.E.).

Ainsi, début 1983, M. Lacasse dira, au sujet de la gestion de cette éventuelle nouvelle bibliothèque, qu'il était probable « [...] que la personne responsable [de la Bibliothèque] sera un cadre municipal, et que le reste du personnel proviendra des excellentes structures de bénévoles mises en place par l'organisme privé »<sup>47</sup>. Il était donc entendu, du moins du côté de la municipalité, que si la Ville s'impliquait plus à fond dans le projet de construction et faisait en sorte d'obtenir les subventions nécessaires, elle verrait, du même coup, à accroître son implication dans la gestion de la Bibliothèque. Les membres directeurs, cependant, ne l'entendaient pas ainsi. Pour la majorité d'entre eux, la Bibliothèque était, et devait continuer d'être, une entité indépendante de la municipalité et, donc de ses querelles politiques, entièrement gérée par ses membres et au service de ceux-ci.

En septembre 1983, le projet de construction apparaîtra pour la première fois à portée de main; informé par M. André Bachand, député fédéral de la région Brome-Missisquoi, le Conseil municipal informera à son tour le conseil des directeurs de la possibilité d'obtenir, pour le projet de construction, une importante subvention fédérale. Pareille idée cependant – concernant un financement fédéral – avait déjà été considérée en 1977, mais avait été rejetée par les membres, qui l'avait jugée malhonnête<sup>48</sup>. Cette fois, la motion en vue de faire parvenir une demande de subvention au gouvernement sera entérinée le 4 octobre. Les membres directeurs pouvaient désormais croire que la création d'une véritable bibliothèque à Magog n'était plus si irréalisable.

C'est lors de cette même réunion – soit le 4 octobre – que M. André Rainville, ingénieur à la Ville et par elle chargé du projet,

---

47. « Projet de Bibliothèque sur la bonne voie », *La Tribune*, 9 février 1983, *doss. Clippings* (C.R.C.E.).

48. *La Tribune*, « Sauvera-t-on la Bibliothèque Memphrémagog? », 2 décembre 1977, *doss. Clippings* (C.R.C.E.).

informera les membres directeurs quant aux deux possibilités qui s'offraient à eux, soit la démolition d'un bâtiment déjà en place et la construction de la nouvelle bibliothèque, soit l'achat d'un terrain vague, ce qui impliquerait que la Bibliothèque ne serait pas aussi « centrale » que souhaitée<sup>49</sup>. Les membres directeurs, on le sait, opteront pour la première solution. Ceci ne sera pas sans soulever une certaine controverse au sein même du conseil.

Pour la première fois, M. Antonio Lacasse, maire de l'époque, exprimera à l'automne 1984 l'intérêt officiel de la Ville pour le projet de construction d'une bibliothèque. Ayant été assuré par M. Bachand que la subvention fédérale couvrirait entièrement les dépenses – et, donc, que la Ville n'aurait pas à investir un sou pour la construction – M. Antonio Lacasse se rangera du côté des supporters du projet. Incidemment, 1984 sera également année de campagne électorale, cette fois au Fédéral.

\* \* \*

Dans les premiers mois de 1984, la demande de subvention progressera très lentement. Toutefois, début mai, elle s'accéléra brusquement, en même temps que s'amorçaient les campagnes électorales des différents candidats. Au mois d'août, quelques jours avant les élections, M. Bachand annoncera l'obtention d'une subvention de 450 000 \$ pour la construction d'une nouvelle bibliothèque; c'est à ce moment qu'une polémique entourant la question éclatera dans les journaux.

Il sera en effet affirmé, par les principaux intéressés, que M. Bachand aurait exigé, afin que la subvention se concrétise, la démission de d'abord cinq, puis de trois des membres du conseil des directeurs de la Bibliothèque. Cette demande aurait été faite,

---

49. Réunion ordinaire, p.-v., 4 octobre, *doss.* 1983 (C.R.C.E.).

selon M. Gérin, M. Galipeau et le Dr Fein, les trois directeurs démissionnaires, parce que M. Bachand exigeait de remplacer certains des membres par des supporters de son propre parti politique. M. Galipeau, en effet, était très impliqué au niveau de la campagne électorale de Mme Bertrand, l'adversaire politique du député libéral, et M. Gérin, membre du Parti conservateur, aurait de même été écarté pour des raisons semblables. M. Bachand, alors dans les derniers jours de sa campagne, démentit bien évidemment l'histoire, accusant les conservateurs d'être « destructifs »<sup>50</sup>. Après la défaite des libéraux, M. Gérin et M. Galipeau réintégrèrent leurs fonctions au sein du conseil, M. Paul-René Gilbert continuant toutefois de siéger en place du Dr Fein qui dira avoir perdu beaucoup de confiance dans le système politique du pays<sup>51</sup>.



**LA MAISON ST-JOSEPH (À GAUCHE) DÉMOLIE EN 1984, ET LE COUVENT  
DES FILLES DE LA CHARITÉ DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.**

50. Réunion ordinaire, p.-v., 23 mai 1984, *doss.* 1984 (C.R.C.E.).

51. « Bachand denies twisting arms on Magog library board before grant », *The Outlet*, 29 août 1984, *doss.* Clippings. (C.R.C.E.)

La polémique entourant l'obtention de la subvention fédérale à peine calmée, une seconde éclatera, cette fois à l'interne. On s'en rappelle, M. Rainville, le 4 octobre de l'année précédente, avait informé les membres directeurs de la Bibliothèque quant aux possibilités qui s'offraient à eux regardant la construction du nouveau bâtiment. Au printemps de 1984, une offre d'achat avec été soumise aux Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus concernant la Maison Saint-Joseph, une école de musique qui, depuis 1922, faisait partie du paysage magogois. À l'été, peu après l'obtention de la subvention, l'entente sera conclue; M. Denis Lacasse mettra le conseil en garde contre une opposition éventuelle à la démolition de la maison<sup>52</sup>.

Le conseil des directeurs avait envisagé de préserver la Maison Saint-Joseph en la déménageant, et des ententes avaient été conclues avec les Filles de la Charité, stipulant que la Bibliothèque paierait pour l'installation de l'école de musique dans des locaux du centre communautaire. Le 23 août, M. Rainville informait le conseil des directeurs que la maison s'avérait impossible à déménager<sup>53</sup>. Le 17 novembre 1984, elle fut rapidement démolie, ce qui provoqua la démission de l'une des directrices du conseil d'administration. La nouvelle bibliothèque était lancée.

\* \* \*

Le 1<sup>er</sup> décembre 1984, alors que la structure du toit du bâtiment venait tout juste d'être posée, la cérémonie de la première pelletée de terre avait eu lieu en compagnie du maire de Magog, de Mme Gabrielle Bertrand, députée fédérale nouvellement élue, et, bien sûr, de Mme Milne. Au début de l'année suivante, par une semaine de janvier particulièrement glaciale (les ouvriers avaient même dû interrompre la pose des briques) les membres

---

52. Réunion ordinaire, p.-v., 9 août 1984, *doss.* 1984 (C.R.C.E.).

53. Réunion spéciale, p.-v., 23 août 1984, *doss.* 1984 (C.R.C.E.).

directeurs purent enfin voir pour la première fois l'intérieur de la bibliothèque. Le 25 avril, celle-ci ouvrait enfin ses portes; cette fois, dans une atmosphère plus officielle que précédemment. Plus de 1 000 nouveaux abonnements seront enregistrés au cours des cinq premières semaines; c'était la consécration d'un projet débuté vingt ans auparavant, par quelques femmes ne disposant que de peu de moyens mais d'une foi immense. On envisagera même une seconde phase de construction dans « tout au plus quatre ou cinq ans »<sup>54</sup>. Cependant, la charge de travail impliquée par la gestion de la nouvelle bibliothèque et les compétences requises s'accroîtront considérablement et nombreux seront ceux qui, parmi les membres directeurs, se sentiront incapables de répondre à ces nouvelles exigences. La nouvelle bibliothèque cependant, maintenant véritable bibliothèque, continuera à se développer rapidement.

---

54. « New, modern library open for business », *The Record*, 4 juin 1985, *doss. Clippings* (C.R.C.E.).

## **Une véritable bibliothèque à Magog (1985-1991)**

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la construction du nouveau bâtiment de la Bibliothèque n'impliquait nullement la municipalisation de celle-ci; la subvention fédérale, si elle avait été obtenue par l'entremise du député fédéral, avait néanmoins été directement versée à la corporation. Cependant, sans se commettre dans un processus de municipalisation éventuel, la Ville se faisait plus pressante; elle cherchait désormais à peser davantage dans la gestion de la Bibliothèque.

En 1985, la Cité de Magog accordait une subvention annuelle de 30 000 \$ à la Bibliothèque, somme qui sera à toutes fins pratiques doublée l'année suivante. Il est compréhensible, dans les circonstances, que le Conseil municipal ait jugé que la Ville devait désormais faire davantage appliquer les pouvoirs – et les responsabilités – qui lui appartenaient. Ni le conseil des directeurs ni la Ville toutefois ne parlaient encore de municipalisation. Il faut en effet savoir que cette municipalisation n'allait pas de soi.

De tous les états américains en effet, et des dix provinces canadiennes, seul le Québec confiait l'administration de ses bibliothèques publiques aux municipalités. Ailleurs, la gestion sous forme de corporations – comme celle de la Bibliothèque

Memphrémagog – était celle qui prévalait<sup>55</sup>. Pour les membres directeurs donc, particulièrement les membres anglophones, la municipalisation ne devait donc pas être envisagée comme une évolution inévitable; il s’agissait plutôt d’une alternative, qui ne serait prise en considération qu’au cas où elle serait, ou deviendrait, plus bénéfique pour la Bibliothèque que le système de gestion qui prévalait alors. Mais, déjà, à l’époque, le conseil des directeurs était divisé sur la question; certains d’entre eux envisageaient en effet la municipalisation comme une étape naturelle, et préconisaient donc un rapprochement avec la Ville. Mme Milne, par contre, ainsi que la plupart des directeurs anglophones, ne voyaient pas les choses du même œil. Toutefois, la question des employés sera celle qui aiguillera finalement la Bibliothèque sur la voie de la municipalisation.

\* \* \*

Depuis ses débuts, on le sait, jusqu’en 1974, la Bibliothèque avait fonctionné et s’était développée uniquement grâce au dévouement de quelques femmes et de quelques membres bénévoles. Par la suite, des employés furent engagés, mais en si petit nombre que les questions salariales et celles des conditions de travail était réglées à l’amiable, à tel point que certaines des employés siégeaient au Conseil d’administration. Avec la construction de la nouvelle bibliothèque toutefois, les choses devaient s’officialiser; les employés, à présent plus nombreux, entendaient profiter des mêmes conditions de travail que celles ayant cours dans des bibliothèques municipales de taille comparable. Le premier indice de ce changement se manifestera au début de 1986.

---

55. Voir « Le conseil d’administration des Bibliothèques publiques ». *Défi*, 1(2), janvier-mars 1989.

Avec la démission, en début d'année, de Mme Cooke, il deviendra en effet nécessaire d'engager du nouveau personnel; systématiquement cependant, les candidats retenus refuseront les salaires offerts. La Bibliothèque devra s'ajuster et parviendra finalement à pourvoir les postes. C'était toutefois une mise en garde. En 1988, les demandes des employés se feront plus pressantes; on soumettra au conseil administratif un document énumérant griefs et demandes. Réceptifs, les membres directeurs tenteront – à la suite de la diminution des subventions du MAC pour l'année en cours – de renégocier les ententes avec la Ville pour faire état de ces demandes. Une augmentation de la subvention municipale sera effectivement obtenue. Cependant, consacrant de plus en plus d'argent à la Bibliothèque, la municipalisation de cette dernière apparaîtra à la Ville comme naturelle. À l'été 1989, à la demande de la Ville, des pourparlers s'engageront à ce sujet avec les membres directeurs de la Bibliothèque.

\* \* \*

Depuis l'élaboration de sa *Politique culturelle*, il avait bien sûr été de la responsabilité de la Ville de Magog de voir à l'application des différentes clauses qui la composait. Ainsi, par exemple, les ententes avec les municipalités environnantes regardant la Bibliothèque devaient être – ou plutôt auraient dû être – négociées directement entre les municipalités. Cependant, dans les années antérieures, puisque la Bibliothèque avait été en quelque sorte volontairement « oubliée » des élus municipaux, ce genre de responsabilité avait échoué directement aux directeurs de la corporation. Aussi, lorsque, à partir de 1985, la Ville entendit reprendre en main cet aspect de la gestion de la Bibliothèque (Bibliothèque qui était désormais plus visible), cela provoqua un certain ressentiment de la part des directeurs.

Début 1986, M. Denis Lacasse annonçait en effet que, à la suite du refus du Canton de Magog de produire la somme demandée par Magog pour l'utilisation de sa bibliothèque, les habitants du Canton devraient à présent déboursier davantage pour obtenir leur carte de membre. « C'est bien dommage, déclara t-il, mais c'est notre travail de gérer la bibliothèque... »<sup>56</sup> On le voit, la Ville, en récupérant certains pouvoirs que, *de facto*, elle avait délégués à la corporation, amenait une certaine confusion quant au rôle qu'elle assumerait désormais. La municipalisation – partielle – de 1991, prolongerait pour un temps cette situation.

\* \* \*

Avec le « centenaire » de Magog en 1988, la Bibliothèque avait vu son rôle culturel confirmé. Débordant son cadre de « simple » service de prêts de livres, la Bibliothèque devait désormais gérer différentes activités : expositions, rencontres avec des écrivains, lancements de livres, etc. Cette nouvelle activité impliquait bien entendu que les directeurs avaient désormais davantage de responsabilités; rien ne laissait croire cependant que la Bibliothèque en souffrait. Jamais elle n'avait bouclé son budget aussi facilement, et jamais les abonnés n'avaient été aussi nombreux. Mais, à mesure que les années passaient, les employés qui, à toutes fins pratiques, n'avaient plus rien à voir avec l'ancienne gestion conviviale de la Bibliothèque, réclamaient à juste titre la reconnaissance de leurs tâches et des salaires appropriés. Ce furent ces revendications qui firent que les directeurs – un peu à contrecœur – acceptèrent d'engager les pourparlers avec la Ville qui, en 1993, se solderont par la municipalisation complète de la Bibliothèque Memphrémagog.

---

56. « Pour les résidants du Canton de Magog, il en coûtera plus cher pour l'utilisation de la Bibliothèque », *Le Progrès*, 14 juillet 1986, *doss. Clippings* (C.R.C.E.).

## La municipalisation et la fin d'une ère (1991-1993)

Nous l'avons dit, l'idée de municipalisation de la Bibliothèque sera sérieusement envisagée en 1989. Trois alternatives s'offriront alors aux membres directeurs; le *statu quo*, la municipalisation complète ou la municipalisation partielle. Le vote écarta rapidement la municipalisation complète, et, après discussions, on retint la dernière alternative.

La municipalisation partielle impliquait que la Bibliothèque cèderait à la Ville tous les équipements, livres, de même que le bâtiment nouvellement construit; la corporation garderait toutefois le contrôle des budgets puisque les subventions, de la Ville autant que du Ministère, continueraient de lui être versés directement. Dès le début, la Ville, par l'entremise de M. Lacasse, joua franc jeu; pour ce dernier en effet, le statut de « partiellement municipalisé » ne pouvait être que temporaire. Sans être en mesure de fixer de date précise, il disait s'attendre à ce que la Bibliothèque devienne municipalisée entièrement « d'ici quelques années »<sup>57</sup>. On peut alors se demander, à juste titre, pourquoi celle-ci n'a pas été complètement municipalisée dès 1991.

\* \* \*

---

57. Réunion ordinaire, p.-v. , 6 septembre 1989, *doss.* 1989 (C.R.C.E.).

D'abord, la Ville hésitait – encore une fois – devant les coûts impliqués<sup>58</sup>; cela aurait en effet signifié pour elle un investissement considérable, chose qui n'était pas envisageable au vue des augmentations de subventions récemment accordées à la Bibliothèque. Quant aux membres directeurs, ils craignaient, en cas de municipalisation complète, « [...] une lourdeur administrative et un manque d'implication de la part des citoyens qui pourraient limiter la diffusion et la connaissance des lieux et de la collection »<sup>59</sup>. En d'autres termes, le conseil jugeait que l'aide bénévole souffrirait d'une municipalisation complète, et qu'il faudrait alors engager plus d'employés, ce qui réduirait d'autant le budget accordé à l'achat de livres et à l'organisation de différentes activités. Si la question du budget joua dans cette première phase de municipalisation de la Bibliothèque, la question des employés, et, également, les tensions qui naîtront entre la Ville et la Bibliothèque pousseront cette dernière à entreprendre la seconde phase en 1993.

En 1991, si la Ville avait procédé à la municipalisation partielle, elle y avait toutefois mis certaines conditions. Dans l'ébauche de l'accord liant la corporation et la Ville, il était stipulé que trois des membres du conseil des directeurs devaient être des représentants de la Ville, ou, pour l'un d'entre eux, du Canton de Magog. Ces représentants auraient bien sûr eu droit de vote. Chose inacceptable toutefois, la Ville avait tout d'abord demandé à disposer d'un droit de veto. Devant la menace de démission en bloc des directeurs, elle modifia toutefois cette exigence en la demande que, pour qu'il y ait quorum lors des réunions, un représentant de la Ville soit nécessairement présent. Comme le mentionnera un avocat consulté à cet effet, cela aurait signifié que la Ville aurait disposé *de facto* d'un droit de veto, puisqu'il

---

58. Réunion spéciale, 30 mars 1989, *doss.* 1989 (C.R.C.E.).

59. Réunion ordinaire, p.-v., 29 août 1989, *doss.* 1989 (C.R.C.E.).

lui aurait suffi de boycotter les réunions pour qu'aucune décision ne puisse être prise<sup>60</sup>. Le conseil rejettera de même cette idée. L'accord finalement conclu accordera deux représentants à la Ville et rien d'autre. Rapidement cependant, par le biais de Mme Marie-France Bourdages, directrice du SRC, la Ville s'insinuera dans la gestion de la Bibliothèque qui deviendra « une gestion à deux têtes »<sup>61</sup>.

De plus, les employés avaient fait clairement savoir, en 1989, et par l'entremise de Mme Drouin, directrice de la Bibliothèque, qu'ils étaient en faveur de la municipalisation complète. Celle-ci aurait en effet signifié que les employés auraient profité des mêmes conditions salariales que les autres employés municipaux; car, si un certain rattrapage au niveau des salaires avait été accompli à la Bibliothèque, un écart important subsistait toujours. En ne procédant que partiellement à la municipalisation, la gestion des employés demeurait entre les mains de la directrice et du conseil des directeurs. On peut penser, lorsque la Ville fait allusion aux coûts « astronomiques »<sup>62</sup> impliqués par la municipalisation, qu'elle fait surtout référence à la masse salariale de ses éventuels employés.

\* \* \*

Au mois de mai 1992, Mme Drouin, directrice de la Bibliothèque, soumettra officiellement sa démission. Ses raisons, personnelles, avaient également trait à la confusion qui, à la suite de la municipalisation partielle, régnait désormais au niveau des tâches. On verra de même le conseil des directeurs réduit, à cette époque, à s'interroger sur son rôle, et même sur sa pertinence. Ainsi, dans le rapport du comité formé pour étudier les raisons derrière la démission de Mme Drouin, on mentionne que « [...] à

---

60. Lettre de Me Yves Bergeron, 28 février 1991, *doss.* 1991 (C.R.C.E.).

61. « Rapport final de la corporation dans le dossier de la municipalisation », 24 février 1993, *doss.* 1990-1993 (C.R.C.E.).

62. Réunion spéciale, p.-v., 30 mars 1989, *doss.* 1989 (C.R.C.E.).

tous les palliers [*sic*] de l'organisation, [il règne] un manque de clarté au niveau des rôles, responsabilités, pouvoirs et de leurs limites ». On y stipule même que « [...] la lecture des documents officiels ne nous permet pas de la clarifier [la situation] »<sup>63</sup>.

Le 26 mai, toujours en 1992, les employés déposeront, devant le conseil des directeurs, un document demandant la municipalisation complète<sup>64</sup>. À l'été, M. Luc Riendeau sera engagé en remplacement de Mme Drouin; dans son premier rapport, il fera état du manque criant de personnel. Le 14 octobre, les employés reviendront devant le conseil des directeurs, cette fois pour déposer une demande en accréditation syndicale. Quelque peu pris au dépourvu, peu au fait des démarches impliquées par cette demande, les directeurs feront appel à la Ville pour régler la question; celle-ci en profitera pour faire le saut et annoncer, avec l'accord du conseil des directeurs, qu'elle procédera à la municipalisation complète de la Bibliothèque. M. Riendeau annonce alors qu'il démissionnera en mars, lors du transfert de la gestion.

\* \* \*

Dans leur *Rapport final de la corporation sur le dossier de la municipalisation*, les directeurs ne seront pas tendres envers les autorités municipales. Selon eux en effet, la Ville n'aurait pas joué « franc jeu » puisque, tout en accordant à la corporation le pouvoir de continuer de gérer la Bibliothèque, elle n'en aurait pas moins agi comme si le contrôle effectif lui était échu. Après 1993, si l'implication des citoyens de Magog dans la gestion de leur bibliothèque continua, ce fut à une échelle réduite. Avec le départ de Mme Milne, une nouvelle ère s'amorçait pour la Bibliothèque Memphrémagog Library.

---

63. « Rapport du comité *ad hoc* formé le 92-02-10 », 2 février 1992, *doss.* 1990-1993 (C.R.C.E.).

64. Réunion ordinaire, « annexe IV », 26 mai 1992. *doss.* 1990-1993 (C.R.C.E.).



## **La Fondation de la Bibliothèque Memphrémagog (1993-2000)**

Avec la complétion de la municipalisation, la gestion de la Bibliothèque échappait bien entendu aux membres directeurs de la corporation. Le rôle de cette corporation, si elle décidait de poursuivre ses activités sous une forme ou une autre, devenait purement consultatif, sauf pour quelques sphères de décisions bien précises<sup>65</sup>. L'année 1993 marque donc une césure définitive d'avec les années précédentes, d'autant plus que Mme Milne, alors âgée de 82 ans, annoncera sa démission du Conseil d'administration. C'est en bonne partie pour rassurer celle qui avait consacré tant d'énergie à la cause de la Bibliothèque que la Fondation de la Bibliothèque Memphrémagog fut créée.

La prise en charge de la Bibliothèque par la Ville avait soulevé certaines craintes. L'implication du milieu, on s'en rappelle, joua un rôle fondamental dans son développement. Durant les presque trente années précédentes, les bénévoles qui avaient siégé au conseil des directeurs étaient les gens pour qui la Bibliothèque avait eu une importance immédiate. Leurs décisions

---

65. Entre autres, parce que la Ville était peu au fait de la gestion « quotidienne » de la Bibliothèque, ce fut la corporation qui, pour un certain temps, continua de s'occuper de l'achat des livres.

étaient donc directement reliées aux besoins de la population magogoise, et l'on pouvait croire, à en juger d'après le succès de la Bibliothèque, que la corporation remplissait fort bien son rôle. Avec la municipalisation toutefois, si aucune organisation ne prenait la place précédemment occupée par la corporation, une certaine distanciation se créerait nécessairement entre les besoins des membres de la Bibliothèque et les réalisations de celle-ci. La crainte était en effet que le Conseil municipal ne traite la Bibliothèque comme n'importe quel autre organisme culturel, et que, avec la *priorisation* des installations sportives qui caractérisait et caractérise peut-être encore Magog, celle-ci ne soit plus aussi efficacement gérée, et cela, même en tenant compte du fait que M. Paul-René Gilbert, alors maire, continuait de s'intéresser au sort de la Bibliothèque. Dès le début d'ailleurs, cette crainte fut en partie vérifiée puisque, avec la syndicalisation des employés qui, on le sait, avait joué dans l'enclenchement de la municipalisation, l'implication directe du milieu ne fut plus possible à la même échelle qu'auparavant. Les employés, profitant d'un rattrapage nécessaire de leurs conditions de travail, ne pouvaient permettre que le bénévolat menace des postes futurs ou même déjà en place. On remercia donc les bénévoles, ce qui contribua à créer des vexations de part et d'autre. D'une certaine façon, les directeurs avaient eu raison de craindre un manque d'implication du milieu.

\* \* \*

En 1993 donc, Mme Hilda Gallienne, alors présidente de la corporation, entreprit les démarches nécessaires à la création de la Fondation. Les actifs de l'ancienne corporation, de l'ordre de 20 000 \$<sup>66</sup>, furent transférés. À l'agitation et, bien souvent, au ressentiment provoqués par la municipalisation, succéda alors une période de morosité. La nouvelle corporation en effet, officiellement renommée « La Fondation de la Bibliothèque

---

66. Assemblée annuelle, p.-v., 13 avril 1994 (FBM).

Memphrémagog » le 23 février 1995<sup>67</sup>, sera presque immédiatement prise à partie et, on peut le dire, quelque peu dépassée par les querelles politiques qui opposeront la Ville de Magog à certaines des municipalités environnantes. Avec la prise en charge de la Bibliothèque par la Ville, la politique culturelle devait en effet s'appliquer dans son entièreté; cela signifiait que, si elle était prête à certaines concessions, la Ville exigerait désormais le paiement au prorata pour l'utilisation de la Bibliothèque. Aussi, lorsque le Canton de Magog ne manifesta pas le désir, au début de 1993, de renouveler l'entente qui le liait à la Ville de Magog, le prix des abonnements pour les habitants du Canton grimpa en flèche. Cela fut perçu de leur part, surtout chez les anglophones, comme une insulte, puisque c'était eux, disaient-ils, qui avaient fondé la Bibliothèque. Ces tensions politiques se répercutèrent jusque sur le conseil de la Fondation, où certains directeurs quittèrent leur poste. La question du financement à long terme posait également problème.

La vente de livres usagés, dont elle s'occupait toujours, constitua pour les deux premières années de son existence la seule source de revenus de la Fondation et sa seule activité d'importance. Pour une bonne part, l'argent recueilli servait à l'achat de collections particulières qui allaient enrichir celles de la Bibliothèque. Mais même cette vente sera à l'origine d'une certaine controverse. Traditionnellement tenue à l'église St.Luke, elle sera en 1993, à la suite d'un concours de circonstances<sup>68</sup>, tenue au centre communautaire, soit du côté francophone de la Ville. Encore une fois, on cru y voir le signe de la désaffection progressive de la Bibliothèque Memphrémagog pour les besoins

67. « Lettres patentes supplémentaires », enregistrées 23 février 1995 (FBM).

68. D'importants travaux de réfection étaient réalisés à l'église St.Luke.

de sa population anglophone. Il faut dire que les chiffres étayaient quelque peu cette hypothèse<sup>69</sup>.

\* \* \*

Des tentatives seront faites pour diversifier les activités de la Fondation. Ainsi, en 1994, elle participera au Comité culturel de la MRC<sup>70</sup> et, à la suite de cela, tiendra des expositions artistiques à la Bibliothèque. Également, on procédera à la mise en place d'un club de lecture et de tables rondes « sur des sujets d'actualité »<sup>71</sup>. Ce n'est toutefois qu'en 1995, avec l'émission de ses lettres patentes, et, ainsi, avec la possibilité de procéder à des campagnes de levées de fonds, que la Fondation de la Bibliothèque Memphrémagog pourra avoir espoir de véritablement trouver son erre d'aller.

L'année 1995 débuta avec le concours de logo qui, au mois de février, devait fournir à la Bibliothèque ses couleurs actuelles (en fait, couleurs distinctes pour la Bibliothèque et la Fondation). En 1996, un projet d'envergure occupera la Fondation. À la suggestion de Mme Diane Boulé, directrice de la Bibliothèque depuis l'été 93, les membres directeurs de la Fondation étudieront la possibilité d'obtenir une subvention d'Industrie Canada, dans le cadre du « Programme d'accès communautaire 1996 », afin d'implanter un laboratoire internet à la Bibliothèque<sup>72</sup>. Conditionnellement à l'obtention de cette subvention, la Fondation doit amorcer une campagne de levée de fonds. Le 18 novembre 1996, la campagne est lancée; le projet de même.

---

69. Pour 1992, sur les 1 619 titres acquis par la Bibliothèque, seuls 180 étaient anglais. Les dons de livres toutefois étaient légèrement plus nombreux du côté anglophone que du côté francophone, soit 739 contre 700, ce qui démontre bien l'intérêt que les anglophones prenaient toujours à la Bibliothèque.

70. « Allocution de la présidente », 26 avril 1995 (FBM).

71. *Ibid.*

72. 23<sup>e</sup> réunion, procès-verbal, 25 septembre 1996, *doss.* 1996 (F.B.M.)

Lorsque, au mois de janvier 1997, la Fondation reçoit une réponse positive d'Industrie Canada, sa campagne de financement est déjà bien en train. Très tôt par contre, l'objectif initial de 40 000 \$ doit être revu à la baisse. Même le nouvel objectif de 22 000 \$ paraît bientôt hors de portée. Au mois de mai cependant, avec une contribution significative faite par les Caisses populaires Saint-Patrice et Magog-Est, l'espoir renaît, et, à l'automne, après s'être assurée que les tensions avec la Ville de Magog n'affecteraient pas l'accès de ses concitoyens au service, la MRC de Memphrémagog y va d'une subvention de 10 000 \$. La contribution de la Ville de Magog elle-même permet finalement de concrétiser le projet au printemps 1998.

Avec le lancement de ce projet et le départ de Mme Gallienne, la Fondation, on le voit dans le compte rendu des réunions, traversera une nouvelle phase difficile. En 1998, le président, M. Michel Beauchamp, en est à se demander si la Fondation ne devrait pas se donner une nouvelle orientation. Au début de l'année suivante, le nombre de directeurs sera réduit à sept (il sera toutefois bientôt rétabli à neuf). Il est typique de constater que, sans l'élaboration de projets d'envergure, l'implication des citoyens se fasse désirer. Mais on peut croire à présent, avec le dossier concernant l'agrandissement éventuel de la Bibliothèque, que la Fondation trouvera une nouvelle raison d'être.

\* \* \*

On le voit, l'histoire de la Bibliothèque Memphrémagog est longue et parsemée d'embûches. Le petit projet, fiévreusement lancé à l'automne 1963 par la Austin Women's Institute, est aujourd'hui devenu une institution que l'on peut qualifier d'essentielle à la vie culturelle de Magog. Il n'est pas inutile de se rendre compte jusqu'à quel point les acquis d'aujourd'hui – aussi modestes soient-ils – ont souvent été le fruit et le couronnement de longues batailles.

*Jean-Philippe Léveillé*  
Été 2003

## CHRONOLOGIE

- 1963, été Réunion des membres de la AWI; décision d'implanter une bibliothèque anglophone à Magog.
- 1963, 26 octobre Déménagement du Bureau de poste de Magog.
- 1963, novembre Introduction de la *Story Hour* aux grades primaires de la Princess Elizabeth High School.
- 1964, 2 juillet Ouverture de la bibliothèque de la AWI à la Princess Elizabeth High School.
- 1964, septembre Déménagement de la bibliothèque au 2<sup>e</sup> étage de l'ancien Bureau de poste.
- 1964, octobre Première rencontre du Austin Women's Institute Library Committee.
- 1965, 2 septembre Première demande de subvention municipale : 500 \$ pour engager une assistante pour la *Story Hour*. La demande sera refusée.
- 1966, 7 septembre Convocation par la AWI d'une première réunion pour la formation d'un comité qui s'occuperait exclusivement de la bibliothèque.

- 1969 La McLennan Travelling Library craint de devoir fermer à la suite de la menace de suppression des subventions gouvernementales; le gouvernement reviendra cependant sur sa décision.
- 1971, 17 juin Premier chèque de 1 000 \$ accordé par la Ville à la AWI.
- 1971, 21 juin Comité de citoyens formé sous la présidence temporaire de M. Étienne Gérin; M. Georges Girard est élu président du nouveau comité de la bibliothèque.
- 1971, juillet Déménagement de la bibliothèque au sous-sol du 62 de la rue Principale Ouest dans un immeuble appartenant à M. Georges Girard.
- 1971, 20 juillet La bibliothèque est constituée en corporation.
- 1971, 8 novembre Première réunion des membres de la Bibliothèque Memphremagog Library inc.; M. Georges Girard est officiellement élu président.
- 1973, 1<sup>er</sup> novembre Pétition de 2 000 signatures présentée au Conseil municipal par M. Paul-René Gilbert.
- 1979, 31 janvier Visite du ministre des Affaires culturelles à Magog.
- 1980 Première subvention du ministère des Affaires culturelles du Québec.
- 1983, automne Intérêt officiel pour le projet de construction d'une bibliothèque municipale exprimé par le Conseil municipal et par le maire M. Antonio Lacasse.
- 1984, 30 mai Nouvelles lettres patentes de la corporation; les biens immobiliers possédés par la Corporation peuvent maintenant s'élever à 500 000 \$.

- 1984, 17 août L'accord entre la corporation et la Ville pour la construction de la bibliothèque est signé.
- 1984, 20 août Conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Magog; M. André Bachand annonce que la subvention de 450 000 \$ est accordée pour la construction.
- 1984, 11 octobre Autorisation d'achat de la Maison Saint-Joseph pour la somme de 75 000 \$.
- 1984, 22 octobre Contrat pour achat du terrain des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus est signé.
- 1984, 13 novembre Contrat signé avec la Longer Construction Company pour la construction de la nouvelle bibliothèque.
- 1984, 17 novembre La Maison Saint-Joseph est rapidement démolie.
- 1984, 1<sup>er</sup> décembre La cérémonie de la première pelletée de terre a lieu.
- 1985, 19 mars Quatorzième assemblée des directeurs; la dernière qui aura lieu au 62 de la rue Principale Ouest.
- 1985, 5 avril Fermeture de la bibliothèque au 62 de la rue Principale Ouest; les 20 000 volumes sont déménagés par le personnel, des bénévoles et les membres du Club Optimiste.
- 1985, 25 avril La nouvelle bibliothèque au 61 de la rue Merry Nord ouvre au public.
- 1985, 1<sup>er</sup> juin Inauguration officielle de la nouvelle bibliothèque.
- 1989, mars Processus de municipalisation de la Bibliothèque enclenché; un comité d'étude tripartite est formé; le point de la municipalisation sera adopté lors de la 18<sup>e</sup> assemblée générale de la Corporation, le 19 mars.

- 1990, février Mme Marie-France Bourdages, directrice des services récréatifs et communautaires de la Ville de Magog, entreprend des démarches auprès du ministère des Affaires culturelles pour faire aboutir la municipalisation.
- 1990, mars Résolution de la municipalisation est adoptée par le Conseil municipal; la Ville de Magog devient propriétaire de l'immeuble et de la collection pour la somme de 1 \$.
- 1990, 11 juin Signature du contrat entre la corporation et la Ville.
- 1993, 24 février Assemblée de la corporation; les pleins pouvoirs seront remis à la Ville à compter du 29 mars.
- 1997, janvier Lancement du projet « Internet » de la Fondation.
- 2001, 5 avril Décès de Mme Henrietta Katherine Milne.

## SOURCES

Le Fonds H. K. Milne, principale source employée, est conservée au Centre de recherche des Cantons-de-l'Est (CRCE) de l'Université Bishop. Il porte – pour la plus grande part – sur les années 1970 à 1993, années charnières pour la Bibliothèque. En date de notre consultation, les dossiers formant le Fonds n'étaient toujours pas classés. Il nous est donc impossible d'en donner un aperçu détaillé.

Les lacunes constatées ont pu être comblées grâce au fonds de la Bibliothèque Memphrémagog, conservé à la Société d'histoire de Magog. Celui-ci porte essentiellement sur les mêmes années que le Fonds H. K. Milne, avec cependant quelques « originaux » intéressants; ainsi, le registre des prêts de l'année 1963 et suivantes, un fonds de photographies, l'étampe de la Bibliothèque, etc. Pour le dernier chapitre de cet ouvrage, soit celui portant sur les années 1993 à 2000, les archives de la Fondation de la Bibliothèque Memphrémagog (FBM) furent consultées.

La principale lacune concerne les archives de la Austin Women's Institute elle-même; celles-ci n'ont en effet pu être retracées. Il semble qu'aucune institution officielle – du moins, dans la région – ne soit en possession de ces archives. Nous avons pu, jusqu'à un certain point, combler ce manque à l'aide d'entrevues, et, également, à l'aide de documents d'époque, disséminés dans les dossiers du Fonds H. K. Milne et du Fonds

de la Bibliothèque Memphrémagog. Pour le reste, les procès-verbaux de la Ville de Magog ont été consultés pour les années 1962 à 1964, ainsi qu'une histoire de la Austin Women's Institute, rédigée par Mme Patterson, et conservée aux Archives nationales du Québec sous les cotes P412, S6, SS6 et D3.

Toutes les photographies du présent ouvrage proviennent du fonds de la Bibliothèque Memphrémagog et du fonds Studio RC, conservés à la Société d'histoire de Magog.

# BIBLIOGRAPHIE

## Monographies

DIONNE, Onil et Rock LAPALME. *Magog : cent ans et plus d'histoire*.  
Magog, éd. Orford, 1988, 256 p.

GAUDREAU, Serge. *Au fil du temps : histoire de l'industrie textile à  
Magog (1883-1993)*. sl, 1995, 239 p.

LAPPERIÈRE, Guy. *Bibliographie des Cantons de l'Est*. département  
d'Histoire, Université de Sherbrooke, 1986, 210 p.

QUEBEC WOMEN'S INSTITUTE. *QWI Pioneers 1911-1981*.  
Canada, 1981, 244 p.

## Reuves

SIROIS, Antoine et Agnès BASTIN (dir.). « L'essor culturel de  
Sherbrooke et de la région ». *Cahiers d'études littéraires et  
culturelles*, n° 10, Département d'études françaises, Faculté des arts,  
Université de Sherbrooke, 1985, 292 p.

MacDonald College, "The Macdonald Farm Journal", Beaconsfield,  
Qué. 1966 à 1971.

